



LIVRET 1 COMMENT PLANTER EN VILLE ?

Fiche 1.12 Planter hors-sol

De quoi s'agit-il ?



plantations en jardinières (boulevard maritime de Port-Louis)

Il est parfois difficile de creuser le sol pour planter en ville. Le sous-sol urbain est en effet parcouru par de nombreux réseaux enterrés (eau potable, eaux usées, électricité, téléphonie, etc.) qui peuvent contraindre la réalisation de fosses de plantation. Les sols peuvent aussi être saturés en sel (en bord de mer) ou pollués, ou bien la nappe phréatique peut affleurer très près de la surface, laissant peu de volume de sol hors d'eau ...

Dans tous ces cas, il faut trouver d'autres procédés que ceux employés habituellement pour planter en ville. La plantation hors-sol peut alors être une solution alternative.

Pourquoi le faire ?

Planter hors-sol peut être une réponse à l'aspect temporaire d'un aménagement, dans le cas d'une occupation temporaire de dent creuse par exemple ou dans le cadre d'une première phase de travaux. Il faut alors recourir à des plantes en bacs amovibles qui pourront être déplacées vers un nouveau site une fois qu'elles ne seront plus utiles sur le site d'implantation initial. Il suffit d'un chariot élévateur ou d'une grue mobile pour effectuer l'opération.

Planter en bacs hors-sol permet également de donner une certaine modularité à l'espace public, en permettant de libérer l'espace en cas de grands rassemblements tels que des concerts, des meetings ou fêtes publiques. Déplacées pour l'occasion, les plantes en bac peuvent retrouver leurs places dès le lendemain. Ce peut-être aussi un moyen d'animation de l'espace public en variant l'organisation des plantes en bac sur le site ou en inter-changeant les plantes avec celles d'autres sites équipés de la même manière.



Le bac de plantation peut devenir un élément de mobilier urbain en tant que tel qui participe à la structuration de l'espace public. Le concepteur peut jouer avec son volume, ses matériaux et sa couleur pour servir au mieux le projet d'aménagement. Le bac de plantation peut servir également de support pour d'autres mobiliers comme des assises par exemple, participant ainsi à la vie du site ou l'organisation des déplacements (bacs disposés en fermeture de voie carrossable par ex.).

Fiche 1.12



Comment le faire?

Quand on parle de plantations hors-sol, on pense en premier lieu aux plantes en bac. Il s'agit alors de mobiliers urbains, le plus souvent amovibles, généralement en bois ou en métal, parfois en poterie ou matières plastiques.

Le volume de terre dans un bac est délimité par la taille du conteneur (souvent moins d'1 m³) ce qui réduit le développement des plantes, surtout s'il s'agit d'arbres. Les palmiers, arbustes et arbrisseaux sont plus adaptés à la plantation en bacs car ils ont des systèmes racinaires réduits. La terre à l'intérieur du bac doit être de bonne qualité et maintenue au cours du temps car elle constitue l'unique substrat de croissance de la plante, sans possibilité pour elle d'aller chercher aux alentours les éléments dont elle a besoin (eau, matière organique, minéraux, etc.). La terre du bac doit donc être riche et légère.

Avec un volume de terre réduit, la capacité de rétention en eau est faible dans un bac et l'arrosage (automatique ou manuel) est le plus souvent obligatoire, sauf si le site est bien arrosé par les pluies ou en cas de plantes très résistantes à la sécheresse. L'ajout de perlite dans le substrat peut aider à améliorer la capacité de rétention de l'eau dans la terre du bac. A l'inverse, le bac doit impérativement être drainé en fond afin d'éviter la stagnation d'eau et le pourrissement des racines.

Comme tout mobilier urbain, les bacs de plantation doivent être maintenus en bon état et parfaitement solide pour assurer la sécurité des personnes et des biens sur l'espace public. C'est d'autant plus vrai si le bac doit être déplacé.

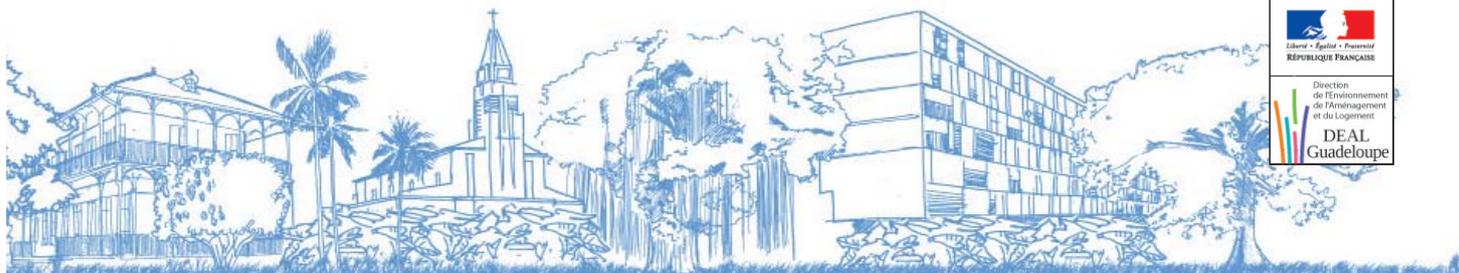


orangers en bac (Versailles)



jardinière maçonnée (mairie de Gourbeyre)

Mais les plantations hors-sol peuvent également être réalisées dans des jardinières maçonnées. Il ne s'agit plus alors de mobiliers urbains mais d'éléments fixes qui participent durablement à la composition du projet urbain. La jardinière peut reposer sur le sol minéral de l'espace (ou la sous-couche en tuf) et dans ce cas son fonctionnement agronomique est très proche d'un bac, avec les mêmes précautions nécessaires. Parfois, les jardinières sont en contact avec le substrat naturel du site et elles servent alors à augmenter le volume de terre disponible pour les plantes, pour des arbres par exemple.



EN PRATIQUE



Boulevard de Gaulle (le Gosier)

Dans tous les cas, il est nécessaire de faire attention à l'encombrement du bac ou de la jardinière afin de ne pas entrer en concurrence avec les diverses fonctions de l'espace public, notamment les déplacements piétonniers. Les plantations hors-sol ne sont pas appropriées aux trottoirs par exemple, sauf s'ils sont très larges. Il faut en effet maintenir une largeur minimale d'1,40 m pour le passage des piétons (normes nationales d'accessibilité), voire 1,60 m pour plus de confort lorsque deux personnes se croisent.

Les bacs et les jardinières ne doivent pas se transformer en poubelles géantes. Pour cela, la végétation doit être gardée en pleine forme car un bac bien fleuri est mieux respecté par le public.



plantations en pots (Gourbeyre)

Quels exemples ?

- ▶ les orangers de Versailles : exemple emblématique (site patrimonial et touristique) et typique pour la culture de plantes délicates qui ne pourraient pas être dehors toute l'année
- ▶ les grands « pots de fleurs » de la place Jules Verne à Marseille ou de la place Allende à Saint-Barthélemy d'Anjou : originalité des bacs.
- ▶ les jardinières de la mairie de Gourbeyre, de la place de l'église de Capesterre Belle-Eau, du Bd de Gaulle à Gosier, du boulevard maritime de Port-Louis, de la Rue de la Liberté à Saint-François, etc.
- ▶ un contre-exemple : les bacs de la plage de Sainte-Anne où les palmiers ne poussent pas à cause des mauvaises conditions de sol dans le bac.



place Allende (Saint Barthélemy d'Anjou)

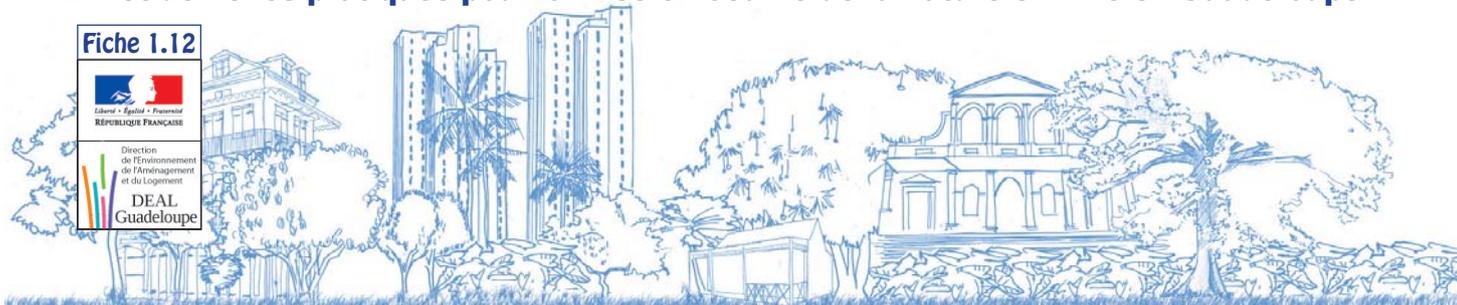


place Jules Verne, Marseille

Fiche 1.12



Direction de l'Équipement
de l'Aménagement
et du Logement
DEAL
Guadeloupe



Pour en savoir plus...

quelques végétaux bien adaptés aux plantations hors-sol :

À lire aussi en complément :

- Fiche 1.1,
- Fiche 1.11,
- Fiche 2.1,
- Fiche 2.3,
- Fiche 2.6,
- Fiche 2.10

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Chrysalidocarpus lutescens</i>	Multipliant	<i>Plumeria rubra</i>	Frangipanier
<i>Citrus sinensis</i>	Oranger	<i>Ptychosperma macarthurii</i>	Faux palmier bambou
<i>Conocarpus erectus 'sericea'</i>	Mangle argenté	<i>Monstera deliciosa</i>	Siguine découpée
<i>Cordia sebestana</i>	Mapou rouge	<i>Pleioblastus pygmaeus</i>	Bambou nain
<i>Ficus alii</i>	Ficus alii	<i>Plumbago capensis</i>	Plumbago bleu
<i>Fortunella margarita</i>	Kumquat	<i>Russelia equisetiformis</i>	Goutte de sang
<i>Heliconia psittacorum</i>	Balisier nain	<i>Sabal minor</i>	Sabal nain
<i>Hyophorbe lagenicaulis</i>	Palmier bouteille	<i>Schefflera arboricola</i>	Schefflera
<i>Lantana montevidensis</i>	Lantana nain	<i>Thrinax radiata</i>	Palmier balai
<i>Licuala grandis</i>	Licuala grandes feuilles	<i>Veitchia merrillii</i>	Palmier nain
<i>Neodypis decaryi</i>	Palmier triangle	<i>Vetiveria zizanioides</i>	Vétiver
<i>Nephrolepis falcata</i>	Fougère poisson	<i>Yucca guatemalensis</i>	Yucca

quelques exemples originaux de mobilier urbain pour la plantation hors-sol



Glossaire

* perlite : roche volcanique concassée, ajoutée au terreau pour l'aérer (ce qui favorise le chevelu racinaire).